

Un cycliste victime d'un malaise fatal

FLAUGÈRES. Dimanche vers 9 h 20, à Flaugères, un Bullois de 58 ans a été subitement victime d'un malaise cardiaque alors qu'il effectuait une balade à vélo avec des amis. Il chuta à la fin d'une descente et termina sa course dans un champ. Malgré l'intervention des ambulanciers et de la Rega, l'homme est décédé sur place. **GRU**

La ludothèque a besoin de bénévoles

ROMONT. «En 2012, les 22 ludothécaires que nous sommes se sont relayés pour effectuer 2946 heures de travail, dont 974 heures d'ouverture, 656 heures d'inventaire et 303 heures d'animation, ce dernier chiffre ayant triplé, ce qui nous réjouit, car cela signifie que les animations que nous organisons une fois par mois sont entrées dans les habitudes des gens. Mais que ferions-nous sans le bénévolat pour soutenir toute cette activité?» interroge Arlette Menétrey, présidente de La Chouette, à Romont, en lançant un appel pressant aux bénévoles. «Au fil du temps, nos forces s'épuisent. La société change. Nos clients sont devenus consommateurs d'un service qui tourne bien, mais on oublie que c'est grâce au bénévolat.»

Les comptes 2012 dégagent un petit bénéfice. Le budget de fonctionnement 2013 prévoit 38000 francs de charges. Pour le loyer de ses locaux à la rue de l'Eglise (qui deviennent exiguës), la ludo peut compter sur le soutien de sept communes partenaires. La Chouette propose 1517 jeux à 173 familles (535 clients). **MPA**

EN BREF

IMPÔTS

Déductions pour les parents endeuillés

Les députés Nicole Lehner-Gigon (ps, Massonnens) et André Ackermann (pdc, Corminboeuf) ont déposé un postulat demandant le maintien des déductions fiscales pour les parents en cas de décès d'un enfant. Le Conseil d'Etat devra ainsi étudier la possibilité de permettre aux parents, «l'année qui suit la disparition, la même déduction pour leur enfant disparu au cours de l'année fiscale que pour les enfants vivants».

Actuellement, un enfant décédant «pendant cette période et même jusqu'à la veille de son terme» ne donne droit à aucune déduction. Les élus estiment que cela représente «une épreuve de plus pour les familles en deuil. L'aspect financier est aussi important», compte tenu des «nombreuses dépenses occasionnées par le décès de l'enfant». **SM**

À L'AGENDA

● BULLE

Ebullition: concert de Frank Turner. **Me 21 h.**

Savoy (**ma 18 h 30**) et de piano de Patricia Gummy (**me 18 h 15**).

● CHÂTEL-SAINT-DENIS

Conservatoire: auditions des classes de saxophone de Philippe

Bibliothèque: l'heure du conte pour les enfants. **Me 16 h.**



Le bâtiment de l'hôtellerie, qui accueille visiteurs et retraitants, subit actuellement une mue. Sa charpente retrouvera bientôt son apparence d'avant 1908, plus élancée. En effet, les rénovations du début du XX^e siècle avaient aplati et affaibli la structure. **PHOTOS CHLOÉ LAMBERT**

Trois cents amis en plus pour la Fille-Dieu

ROMONT. Les Amis de la Fille-Dieu ont convoqué leur assemblée générale samedi. Le point a été fait sur les travaux et sur les finances de l'association.

SOPHIE MURITH

Urs Schwaller, président de l'Association des amis de la Fille-Dieu, cherche de nouveaux adhérents. Il l'a fait savoir samedi, à Romont, lors de son assemblée générale. «Dans l'idéal, 300 à 400 cotisants supplémentaires dans les deux prochaines années nous permettraient de maintenir notre capacité d'investissement.» Ils sont actuellement

1085 à apporter une contribution financière.

Dans le souci également de renflouer les caisses, la cotisation annuelle, de 20 fr. jusqu'à présent, a été augmentée à 30 fr. Un dépliant a été édité pour faciliter les inscriptions. «Nous cherchons encore comment le distribuer», explique le président.

Une fortune pour un toit

L'association – le nombre de réunions de la commission de bâtisse en témoigne, soit 17 l'an dernier – s'implique surtout pour la pérennité du patrimoine de la Fille-Dieu. Elle dépense ainsi entre 60000 et 80000 francs par an. «Les moniales ne pourraient pas se le permettre», assure Urs Schwaller.

En 2013, les Amis de la Fille-Dieu casseront leur tirelire en in-

vestissant plus de 680000 francs, soit la quasi-totalité de leur fortune et de leurs réserves, pour rénover la toiture du bâtiment de l'hôtellerie.

Après l'église et le monastère, la bâtisse, datant de 1695-1711 a droit à sa remise à neuf. «C'est une étape importante», déclare Tomas Mikulas, architecte en charge du chantier. Il a fait le point sur les travaux durant l'assemblée.

«En 1873, l'extrémité nord a été raccourcie et, en 1908, le toit a été abaissé et élargi.» L'intervention actuelle doit justement gommer les conséquences de cette «altération». «La forme est moins pure, moins élancée que les toitures à 45 degrés des autres bâtiments. Sans compter qu'il y a eu du bricolage dans la structure.»

Pas de retard

Autre objectif du chantier: rénover la couverture du bâtiment pour préserver son intérieur. L'isolation thermique des combles permettra également une amélioration du rendement énergétique de l'hôtellerie. En parallèle, des sanitaires ont été rafraîchis pour le confort des retraitants et des visiteurs. Le mur sud a aussi été consolidé à cause des fissures constatées.

Lancés le 19 mars, date de la Saint-Joseph, les travaux n'ont pas pris de retard, malgré la météo maussade de ce printemps. «Le planning a été tenu. La correction de la pente des chevrons est achevée sur la majeure partie de la longueur de l'édifice.» Le gros œuvre devrait être terminé durant l'été. ■



CLAUDE HAYMOZ

Six médailles à Chapelle

Dimanche, lors de la messe célébrée en l'église de Chapelle, le Chœur Mixte de Chapelle-Gillarens était en fête pour célébrer les quarante ans de chant de six de ses membres. En effet, Huguette Telley (alto), Josiane Demierre (soprano), Fabienne Gremaud (soprano) et Marianne Menoud (soprano) (1^{er} rang de g. à dr.) ainsi que Roland Crausaz (basse) et Sylvain Périsset (ténor) (2^e rang de g. à dr.) se sont vu remettre la médaille Bene Merenti. Après la messe, un apéro suivi d'un repas étaient organisés avec les médaillés, le chœur mixte et la paroisse. **AR**